

Centre d'Études Supérieures de l'Art en Médecine (C.E.S.A.M)

Responsable Richard FORESTIER, directeur d'enseignement et de recherche émérite de l'AFRATAPEM



L'Art-thérapie, comme discipline, aujourd'hui certifiée par l'État, trouve enfin un creuset pour la recherche fondamentale et pratique. Il s'agit de faire évoluer, adapter et unifier la profession dans le but d'une meilleure reconnaissance par les employeurs et la communauté scientifique, et surtout d'une meilleure efficacité thérapeutique.

► Objectifs

Le CESAM a été créé par l'AFRATAPEM en 2012 afin de :

- 1- identifier la profession d'art-thérapeute
- 2- préserver les orientations personnelles des art-thérapeutes
- 3- engager une recherche fondamentale, théorique et pratique
- 4- valoriser la discipline art-thérapeutique
- 5- actualiser les connaissances (Formation Continue)
- 6- permettre aux diplômés en Art-thérapie (DU et certifications) d'accéder à un enseignement et une recherche de haut niveau.

► Organisation

Le CESAM s'organise :

- a) en séminaires : actualisation et perfectionnement des pratiques (cours magistraux, conférences, débats, ateliers). En présentiel.
- b) en laboratoire de recherche : séances de travail ayant pour objectif la préparation d'un article scientifique ou d'un exposé-conférence en public. A distance : échange téléphoniques et mails.

► Charte du CESAM

- 1- identifier et définir la profession indépendamment des courants de formation,
- 2- tous les art-thérapeutes dûment diplômés d'un organisme officiel sont acceptés, chacun s'engage à ne pas revendiquer la vérité et discute constructivement avec les personnes ayant des idées différentes,
- 3- respecter l'esprit scientifique, ne rien affirmer que l'on ne puisse vérifier, ne rien pratiquer que l'on ne puisse analyser dans un cadre scientifique,
- 4- démontrer et présenter l'Art-thérapie comme une discipline sérieuse, respectueuse, scientifique et en accord avec les règles éthiques et déontologiques des professions paramédicales officielles,
- 5- accorder ses connaissances aux connaissances scientifiques actuelles se rapportant à la profession et reconnues officiellement.

Le responsable du CESAM est le garant du respect de la charte.

► Public concerné

Séminaires : Peuvent participer les art-thérapeutes diplômés des Universités de Tours, Grenoble et Lille-ICL ou du titre officiel Afratapem.

Certains séminaires sont ouverts aux professions médicales et paramédicales (programme DPC) dans l'objectif de poser un regard nouveau sur le soin, de découvrir l'art-thérapie moderne et ses outils spécifiques, d'acquérir de nouvelles compétences dans l'exercice de leur métier, d'encadrer des art-thérapeutes dans leurs services, de bénéficier d'une entrée directe au DU d'Art-thérapie des facultés de médecine de Tours, Grenoble et Lille (sous conditions).

Laboratoire de recherche : Peuvent postuler les art-thérapeutes tous courants confondus (diplômé des Universités de Tours, Poitiers, Grenoble, Lille, Paris, Toulouse... ou du titre officiel Afratapem, Inecat, Profac, et justifier d'une pratique d'Art-thérapie). Nombre de places limité.

► Lieux des activités

Afratapem, 3 rue Calmette, St- Cyr/Loire (proche Tours).

SEMINAIRES 2016

1. Du 07 au 09 mars - 20h

Protocole thérapeutique et mise en situation pratique

- Présentation orale d'une étude clinique (thème fourni)
- Pratiques artistiques en lien avec la stratégie thérapeutique et l'Opération Artistique
- Réflexion en groupe sur un protocole thérapeutique
- Retour sur le Cube Harmonique et réflexion sur l'auto-évaluation

2. Du 29 au 31 mars - 20h

Situation et stratégie thérapeutiques au regard d'objectifs sanitaires

- L'art-thérapie exploite les moyens artistiques tant pour leur qualité expressive que comme processeur thérapeutique ciblé sur des mécanismes humains défaillants.
- La mise en place de stratégies nécessite le respect d'un protocole de soins ainsi que le suivi et la validation d'un parcours thérapeutique.

3. Du 13 au 14 juin - 12h

Art-thérapie : optimiser sa présentation professionnelle

- Savoir présenter la discipline, un projet d'atelier, un protocole de prise en charge
- Travaux pratiques dans le but d'optimiser ses présentations tant orales qu'écrites dans diverses circonstances : présentations aux médecins, échanges avec les patients, communications lors des congrès...

4. Du 03 au 05 octobre - 20h

Distinctions entre pénalités existentielles et pénalités sanitaires

Humanithérapie - I

- Distinction entre souffrance et douleur
- Distinction entre pénalités sanitaires et pénalités existentielles
- Les fondements scientifiques de l'humanithérapie

5. Du 14 au 16 novembre - 20h

Le respect comme modalité de préservation de la communauté humaine

Humanithérapie - II

- L'humanité est l'expression de la nature humaine
- La distinction entre exister et vivre
- Le bien-être et la bonne santé
- Les objectifs sanitaires et existentiels

HUMANITHERAPIE

Horaires des séminaires : 2 jours : 9h à 12h30 et 14h à 16h30

3 jours : 9h à 12h30 et 14h à 17h30 sauf dernier jour fin à 16h30

► **Inscription aux séminaires :** sur fiche d'inscription et entretien si nécessaire (cf. modalités page 1).

L'inscription s'effectue à chaque séminaire. Tous les participants aux activités du CESAM acceptent de fait la charte du CESAM, consultable sur www.art-therapie-tours.net

► **Droits d'inscription 2016**

144 € pour les séminaires de 2 jours (96 € pour les membres de la Guilde).

240 € pour les séminaires de 3 jours (160 € pour les membres de la Guilde).

En cas de prise en charge : 216 €/séminaire de 2 jours, 360 €/séminaire de 3 jours (établissement d'une convention).

L'adhésion à l'AFRATAPEM est obligatoire (18,30 € par année civile).

L'hébergement et les repas ne sont pas compris, une liste d'hébergements peut être fournie (sur demande).

LABORATOIRE DE RECHERCHE 2016

Le laboratoire de recherche du CESAM a pour objet de faire évoluer la profession.

Les séances de travail portent sur des thèmes généraux définis en début d'année, sur lesquels chaque participant travaillera individuellement afin de présenter, soit un projet de publication scientifique, soit un exposé-conférence en public.

Les interventions peuvent avoir lieu lors des activités publiques de l'Afratapem (à préciser).

► Modalités de participation

Travail à distance avec obligation de remise de travaux écrits sur demande du responsable.

Dates de remise : environ tous les 2 mois.

Prévoir des rendez-vous téléphoniques (environ 30 mn par RV).

► Regroupement

Les participants doivent participer au regroupement des 7 et 8 octobre 2016.

► Inscription au laboratoire de recherche

sur dossier, et un entretien si nécessaire.

Tous les participants aux activités du CESAM doivent adhérer à la charte du CESAM, consultable sur www.art-therapie-tours.net

Pour postuler au laboratoire de recherche, le participant doit être art-thérapeute : diplômé des Universités de Tours, Poitiers, Grenoble, Lille, Paris, Toulouse... ou du titre officiel Afratapem, Inecat, Profac, et justifier d'une pratique d'Art-thérapie.

Sur dossier pour les professionnels non art-thérapeutes.

Nombre de places limité.

► Directeur de recherches

Richard FORESTIER

directeur d'enseignement et de recherche émérite Afratapem et Faculté de médecine de Tours, directeur scientifique du diplôme universitaire d'art-thérapie de Lille-ICL, enseignant à la Sorbonne.

► Droits d'inscription

La participation au laboratoire de recherche est gratuite.

L'adhésion à l'AFRATAPEM est obligatoire (18,30€ par année civile).